

LE COMBAT POUR LES RETRAITES CONTINUE...

Grâce à la mobilisation des salariés, la journée de grève interprofessionnelle du 7 septembre a été un succès sans précédent. Plus de 2,7 millions de manifestants à travers tout le pays, dont 30 000 dans la Manche, ont exprimé leur attachement à un système de retraites solidaire et leur refus d'un projet gouvernemental inique. Pourtant le pouvoir en place ne semble pas avoir compris le message. La lutte doit donc continuer. Elle doit s'organiser localement : réunissons des Assemblées Générales dans nos établissements afin de décider d'actions visibles à mener pour préparer la nouvelle journée nationale d'action interprofessionnelle prévue le 23 septembre prochain. Il nous faut maintenir la pression afin d'obtenir le RETRAIT du projet porté par la majorité UMP et ses affidés. La rue a parlé, elle doit encore s'exprimer afin de triompher, comme elle l'a fait dans le passé.

C'est d'ailleurs à un combat de plus grande ampleur que nous sommes appelés, un combat contre un gouvernement dont le projet politique consiste à satisfaire une caste de privilégiés. Les scandales révélés ces derniers mois et qui ne cessent d'enfler ont montré la collusion entre le pouvoir en place et les oligarques qui tiennent la finance et l'économie dans ce pays. Leur projet est simple : casser les acquis sociaux, les systèmes de solidarité collective et les services publics que la lutte de générations de travailleurs avait contribué à mettre en place dans notre pays. Un combat également contre une politique répressive qui se durcit et devient de plus en plus abjecte, tournant délibérément le dos à toutes les valeurs humanistes.

Dans l'éducation, les contre-réformes menées par le ministre Chatel visent également à détruire le service public d'Education nationale. La masterisation, la disparition des Rased, la « recherche d'efficience » conduisant notamment à

Sommaire

Edito

p1 La lutte pour les retraites continue

p2 Argumentaire

p3 Incendie du camp de réfugiés de Cherbourg

p4 Mort annoncée des lycées technologiques

Dispensé de timbrage Tourlaville CDIS



Directeur de la publication : Gildas Thomas

Bimestriel, abonnement 8€

Journal réalisé, imprimé et plié par
les adhérents de Sud Education.

ISSN : 1293-9862 ; n° de CPPAP en cours

Site : sudeducation50.free.fr/

mel : education.sud.manche@wanadoo.fr

charger les classes, la disparition programmée de l'enseignement technologique (réforme du bac STI), la suppression de milliers de postes sont autant de coups portés à l'Ecole publique. Tandis que les officines privées prospèrent, profitant de ce climat déliquescents ! Là aussi, la résistance doit s'organiser.

C'est de la convergence de toutes ces luttes que peut naître la victoire et l'espoir d'une autre société. Les syndicats Sud/Solidaires appellent donc chaque salarié, chaque chômeur, chaque étudiant, chaque retraité à mobiliser autour de lui, afin de faire reculer ce gouvernement et d'imposer d'autres choix.

NOTRE RETRAITE SERA CE QU'ON EN FERA !

SARKOZY ET SON GOUVERNEMENT ONT ANNONCÉ LEUR NOUVELLE "RÉFORME" DU RÉGIME DES RETRAITES, DESTINÉE COMME LES PRÉCÉDENTES À DÉGRADER LA SITUATION DES SALARIÉS EN LES OBLIGEANT À TRAVAILLER ET COTISER PLUS LONGTEMPS ET CELLE DES RETRAITÉS EN DIMINUANT LEUR PENSION. ET L'APPAREIL DE PROPAGANDE TOURNE À PLEIN POUR ARRACHER LE CONSENTEMENT RÉSIGNÉ DES UNS ET DES AUTRES À CETTE NOUVELLE RÉGRESSION SOCIALE

Cette nouvelle bataille se gagnera par la mobilisation de tous les salari(e)s, retraité(e)s, étudiant(e)s, chômeur(euse)s.

Pour cela, il nous faut tous être convaincus que les arguments apportés par le gouvernement pour justifier cette "réforme", mais aussi par une partie des socialistes sont mensongés.

Argument 1 - L'allongement de la durée de la vie implique nécessairement celle de la durée du travail sur la vie entière.

FAUX !

Entre 1870 et aujourd'hui, l'espérance de vie a presque doublé en France; alors que, sur la même période, le temps annuel de travail a été quasiment divisé par deux ET la durée du travail sur l'ensemble de la vie s'est réduite, du fait de l'allongement de la scolarité et de l'institution des retraites. Il est donc possible de vivre de plus en plus vieux en travaillant de moins en moins ! C'en est d'ailleurs une condition. Pourquoi ? Tout simplement parce que la productivité du travail augmente : on produit de plus en plus par unité de temps de travail (heure, journée, année, individu sur une vie entière), en faisant travailler davantage les machines et moins les hommes.

Argument 2 - L'allongement de la durée du travail et de la durée de cotisation est rendu nécessaire par la baisse du rapport entre le nombre des retraités et celui des cotisants ou encore le nombre des inactifs et celui des actifs. Car, alors qu'il y avait 4 cotisants pour un retraité en 1950, il

n'y en a plus aujourd'hui que 1,75 et il n'y en aura plus que 1,2 en 2050 !

AUTRE FAUSSE ÉVIDENCE !

A ce compte, nous devrions déjà tous être morts de faim... et depuis longtemps !

Au début du XXe siècle, en France, un actif sur deux l'était dans le secteur agricole :

alors, un actif agricole se nourrissait lui-même et

nourrissait un autre actif non agricole. Aujourd'hui, il en nourrit une trentaine puisqu'il n'y a plus que 3% des actifs dans le secteur agricole. Plus généralement, un actif peut produire suffisamment de richesse de manière à entretenir un nombre croissant d'inactifs. Comment est-ce possible ? Là encore, grâce aux gains de

productivité. Avec 1% de gain de productivité par an, la productivité par travailleur double en 70 ans; avec 1,5% de gain, elle double en 47 ans; avec 2%, elle double en 35 ans. Au rythme actuel d'accroissement de la productivité, compris entre 1,5 et 2%, un actif d'aujourd'hui produira entre 2 et 2,2 fois plus de richesse sociale en 2050 qu'aujourd'hui. Conclusion : tout en diminuant, le nombre des actifs pourra entretenir un nombre d'inactifs supérieur à celui que l'on prévoit pour 2050 !

D'ailleurs, c'est bien pourquoi on peut aujourd'hui entretenir deux fois plus de retraités avec proportionnellement 2,3 fois moins d'actifs, comme les données précédentes l'indiquent !



Argument 3 - L'allongement de la durée du travail et de la durée de cotisation est rendu nécessaire par le déficit actuel de l'assurance vieillesse (plus de 10 milliards d'euros en 2009) et pour sauver cette dernière de la faillite (sa dette cumulée sera de 50 milliards à l'horizon 2013).

MENSONGE PAR OMISSION !

Cette dette n'est pas due d'abord à des raisons démographiques mais à des raisons politiques : au fait qu'on ne prélève pas sous forme de cotisations sociales et d'impôts ce qui peut et doit être prélevé :

La part des salaires (directs et indirects, incluant les cotisations sociales) dans la valeur ajoutée (le supplément de richesse produit au cours d'une année) est actuellement de 65%, soit près de 9% de moins que ce qu'elle était au début des années 1980 et 4 à 5% de ce qu'elle était dans les années 1960, en pleine période de croissance des Trente Glorieuses. En 2008 (derniers chiffres connus), cela faisait un manque à gagner pour les salaires de 60 à 75 milliards d'euros par rapport aux années 1960 et quelque 135 milliards d'euros par rapport au début des années 1980. Qui n'ont pas été perdus pour tout le monde, puisqu'ils sont venus grossir les bénéfices des entreprises et les revenus de leurs actionnaires. Selon un récent rapport de la Commission de finances du Sénat, l'ensemble de "niches sociales" (des exonérations de cotisations sociales des entreprises) engendrera un manque à gagner de 42 milliards d'euros en 2009 pour l'ensemble des organes de protection sociale.

Tandis qu'un autre rapport de la Commission des finances de l'Assemblée nationale évalue à 73 milliards d'euros le montant des "niches fiscales" (des exonérations d'imposition à des titres divers, dont la majeure partie bénéficie aux très hauts revenus).

Conclusion : il y a d'ores et déjà largement de quoi financer l'assurance vieillesse tout comme d'ailleurs l'assurance maladie. La dette de l'une et de l'autre ne tient pas à ce que la richesse socialement produite serait insuffisante mais à ce qu'elle est TRES inégalement répartie.

Argument 4 - Une dose de retraite par capitalisation est nécessaire pour sauver la retraite par répartition et pour permettre à chacun de se constituer un capital (une épargne-retraite) et de prendre sa retraite quand il le veut.

ILLUSION !

Tout système de retraite par capitalisation revient à confier son avenir à des marchés financiers. Or, on a bien vu récemment que ces marchés répondent essentiellement à des processus spéculatifs qui conduisent d'autant plus inévitablement à la catastrophe (le krach) que leur croissance a été antérieurement générée par un boom irrationnel (sans rapport avec celle de l'économie réelle sur laquelle ils reposent pourtant en dernier recours). Là où des régimes par capitalisation ont été institués, les retraités et futurs retraités ont vu leurs pensions ou futures pensions de retraite fondre comme neige au soleil ou tout simplement disparaître.

IMPOSONS D'AUTRES CHOIX, LUTTONS POUR LA SUPPRESSION DE CETTE REFORME ET DE CELLES DE 1995 ET 2003, TOUS EN GREVE LE 23 SEPTEMBRE !

**Incendie criminel du camp de Cherbourg :
les réfugiés victimes de la xénophobie ambiante**

Dimanche, en fin d'après-midi, le camp des 34 réfugiés a été incendié. Ils ont perdu le peu qu'ils avaient, et parfois même des papiers. Leur incompréhension est totale. Grâce aux combats menés par des associations : Itinérance (association humanitaire) et le Collectif contre le racisme et les idées d'extrême-droite (association d'associations, de syndicats dont SUD et de partis, de gauche), depuis 2 ans, un terrain a été mis à la disposition des réfugiés. Parmi eux 21 sont aujourd'hui demandeurs d'asile. Ils n'ont pas obtenu l'hébergement que l'Etat est en devoir de leur procurer malgré les multiples interventions d'Itinérance appuyées par de nombreuses conférences de presse. A Cherbourg, nous constatons avec amertume, les conséquences de la politique xénophobe actuelle, de la tendance à l'islamophobie, à la stigmatisation de groupes de populations.

Il est plus que jamais nécessaire de se battre pour que les valeurs de solidarité et de fraternité reviennent sur le devant de la scène.

Ils ont besoin de : tentes, duvets, couvertures, bâches plastiques, tapis, oreillers, palettes, blousons (S/M/L), pulls tee shirt (40/42/44), pantalons (40/42/44), chaussures (42/43/44), chaussettes et sous-vêtements neufs.
education.sud.manche@wanadoo.fr pour plus de précisions



Mort annoncée des lycées technologiques

"La réforme doit permettre à davantage de jeunes de s'orienter vers les formations technologiques et scientifiques de l'enseignement supérieur" dicit Luc Chatel qui ne connaît rien à rien mais parle de tout avec beaucoup d'assurance.

La vérité est que la réforme en cours vise la disparition des lycées technologiques.

Actuellement de moins en moins d'élèves s'orientent vers les séries technologiques, pourquoi ?

- Le gouvernement et les régions imposent un parallèle entre industrie et lycées professionnels ou apprentissage. Le lycée technologique n'a plus de "visibilité" comme ils disent.

- La série S est un nirvana auquel chacun aspire.

Ce n'est donc déjà pas facile d'attirer les élèves vers ces sections.

Les nouvelles séries technologiques (STI2D, STL, STD2A) pour des raisons purement économiques (réduction du nombre de fonctionnaires, diminution du coût des études) devront pouvoir être enseignées dans tous les lycées.

Conséquences : Remplacement progressif de tout ce qui est travail sur machines ou matériel spécifique par du travail sur ordinateur. En option seconde, par exemple, il n'est plus question que les élèves usinent, le professeur fera des "démonstrations", l'intérêt pédagogique en est bien connu.

Dans la nouvelle série STL, toute la partie physique industrielle contrôle et régulation a purement et simplement disparu (sensibiliser au développement durable sans parler de régulation, c'est fort), en effet elle nécessite des procédés "en vraie grandeur", des fours, des cuves, des vannes, etc., le programme a été conçu pour nécessiter un minimum de matériel :

http://www.discip.ac-caen.fr/phch/lycee/premiere/1stl/Guide_equipement_STL_PCL_01_09.pdf

Les bacs technologiques étaient un vrai ascenseur social, allant en cela contre les intérêts de la classe dominante, le credo des nantis et de nos gouvernants étant simple :

- une armée d'exécutants dociles issus de la plèbe, qui aura un mal de chien à poursuivre des études supérieures (pour lesquelles le Bac Pro n'est pas fait quoi qu'on en dise)

- des chefs issus de leurs rangs.

La formation technologique doit rester une vraie formation, assurée par l'Éducation Nationale.

Pour consulter le texte de cette réforme et donner votre avis :

<http://eduscol.education.fr/cid52532/consultation-sur-les-projets-de-programme-du-lycee.html>



Adhésion 2010-2011
66% de votre cotisation est déductible des impôts !

ADHESION à SUD EDUCATION (comprend l'abonnement au journal de SUD Education Manche)

NOM : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Commune :

Tél : Courriel :

Corps : Discipline :

ETABLISSEMENT (école, collège, lycée, université, retraite...)

.....

.....

BEC Nord BEC Centre BEC Sud

Adresse :

Code Postal : Commune :

Salaire moyen	Cotisation annuelle	Salaire moyen	Cotisation annuelle	Salaire moyen	Cotisation annuelle
< 600	5	1700	132	2580	300
< 900	15	1780	148	2640	312
980	45	1860	162	2720	330
1060	54	1940	172	2800	348
1140	66	2020	186	2880	366
1220	72	2100	204	2960	390
1300	84	2180	216	3040	408
1380	90	2260	234	3120	426
1460	102	2340	246	3200	450
1540	114	2420	264	3280	468
1620	126	2500	282	3360	516

J'autorise SUD Education Manche à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78 Informatique et Liberté.

Montant de la cotisation 2010 – 2011 : payé en 1 fois 2 fois* 3 fois*

* Dans ce cas joindre 2 ou 3 chèques, leurs encaissements seront étalés sur l'année scolaire

Attention, l'attestation fiscale concernera l'année CIVILE 2011 !

Chèques à l'ordre de SUD Education Manche, adressés à
SUD Education Manche, 54 rue de la Bucaille, 50100 Cherbourg